

Plan de relance : les infrastructures de mobilité en attente de projets concrets

Le plan de relance annoncé par le Premier ministre était très attendu. Doté d'un montant de 100 milliards d'euros sur deux ans, les mesures qu'il contient sont autant de bonnes nouvelles pour la France, et pour le secteur des Travaux Publics.

Routes de France se félicite des ambitions portées par le plan de relance en faveur de la transition écologique et des transports. En effet notre secteur a été durement touché par la crise - nos chantiers accusent un retard de près 2 mois – or l'activité de nos entreprises dépend pour près de 70% de la commande publique - le volume des appels d'offre chez certains donneurs d'ordre public accuse une baisse de près de **50%**.

Toutefois si l'on peut se réjouir de l'importance du plan de relance français, en comparaison avec ceux des autres pays de la zone euro, on peut légitimement s'interroger sur la part attribuée aux projets de travaux publics, hors ferroviaire.

La route est pourtant **au cœur de toutes les mobilités** et ne pas l'entretenir ni l'adapter aux nouveaux usages et aux nouvelles technologies liées au déploiement des véhicules électriques ou à la future conduite autonome fait prendre du retard à la France dans la compétition internationale. Le classement mondial de la qualité des routes publié par le *World Economic Forum* illustre la détérioration de nos routes, qui passent de la première position en 2011 à la 18^{ème} en 2019. Pourtant, il existe des moyens de permettre au secteur privé d'entretenir et de maintenir le réseau routier en bonne intelligence, à un coût maîtrisé.

Au sujet des lois de transition énergétique et écologique et d'économie circulaire, les annonces du Premier ministre tiennent leur promesse de faire la part belle à l'accélération de la transition écologique. Les changements de comportements en matière de mobilité induits par la crise sanitaire doivent nous faire réfléchir collectivement. Notre profession s'est engagée depuis des années dans la mise au point de solutions innovantes écologiquement vertueuses. Pour désormais passer **de l'expérimentation à la pratique** il faut que nos décideurs publics soient en capacité de soutenir nos offres.

Sans infrastructures de transport, il n'y a pas de mobilité possible : quel que soit le territoire, elles répondent à d'innombrables besoins essentiels pour les citoyens, sous réserve d'une vision collective responsable.

L'infrastructure routière un des principaux socles de l'économie. Elle supporte 87 % des échanges de fret et de voyageurs. Pour assurer son entretien, les entreprises routières sont réparties sur l'ensemble du territoire et s'appuient sur plus de 180 000 emplois directs et indirects et sur des outils industriels (usines, plates-formes de recyclage et carrières). Cette proximité est nécessaire pour répondre aux enjeux locaux liés à l'entretien et la modernisation des infrastructures. Leurs activités non délocalisables participent de la souveraineté industrielle nationale et sont un point d'appui à l'exportation de leur savoir-faire à l'étranger.

Avec le concours de leurs centres techniques et de recherche, elles sont engagées de longue date pour apporter des réponses aux défis climatiques et écologiques. Elles partagent avec leurs clients les innovations et une nouvelle conception de l'aménagement et des solidarités territoriales. Elles ont mis en place les conditions de travail assurant la sécurité, notamment sanitaire, de leurs salariés. Elles sont prêtes à agir et contribuer au rebond de la France ! Mais pour cela les entreprises routières ont besoin que le pays et leurs maîtres d'ouvrage agissent sur le très court terme et sur le moyen et long terme.

Contact : pierre.dethe@routesdefrance.com – Tél. 01 44 13 32 90 - www.routesdefrance.com



Routes de France



@Routesdefrance1



Routesdefrance1



Syndicat Routes de France